

Image not found or type unknown



Part à payer sur une maison en indivision

Par **NAD**, le **31/12/2008** à **18:17**

bonjour, j'ai acheté une maison en indivision, j'ai 35 % de ce bien. Mon ex compagnon exige que je paie 50 % du prêt. il me harcèle avec des courriers d'avocats. (lui a fait un apport de 80 000 € et a 65 %) Je payais 50 % sans me poser de questions auparavant mais il m'a fait avorter et depuis je paie 35 % en attendant la vente. Merci de me conseiller .